



HAL
open science

Master Agrosiences

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Agrosiences. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028711

HAL Id: hceres-02028711

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028711>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Agrosciences

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et agrosociétés

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Agrosociétés* est décliné en trois spécialités (*Hydrogéologie, sol et environnement (HSE)*, *Gestion de la qualité des productions végétales (GQPV)* et *Produits de consommation alimentaire (PCA)*) couvrant un champ large dans le domaine des agrosociétés et de l'environnement. Depuis 2013, les trois spécialités se sont engagées dans une démarche qualité et sont intégrées au projet FiGuRe Coursus master ingénierie.

Ce master est axé sur la formation de cadres dans les domaines de l'agronomie, l'agroalimentaire et la gestion de l'eau. Il permet aux diplômés de répondre aux besoins des milieux professionnels privés ou publics, mais également de poursuivre en doctorat. Les compétences techniques sont renforcées par des compétences en droit/commerce/gestion/ressources humaines. Ce master est un des axes identitaires forts de l'université de par son positionnement unique en région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), et la richesse de l'environnement en termes de recherche et de tissu économique dans le domaine de l'agronomie et l'agroalimentaire.

Analyse

Objectifs

Les objectifs du master *Agrosociétés* sont de former des cadres dans les domaines de l'agronomie, l'agroalimentaire et la gestion de l'eau. Ce master *Agrosociétés* s'organise en trois spécialités : *HSE*, *GQPV* et *PCA*. La spécialité *PCA* se scinde au niveau deuxième année de master (M2) en deux parcours : *Ingénieur de la production agroalimentaire (IPA)* proposé à l'UAPV et *Management de la qualité en agroalimentaire (MQA)* proposé à Aix-Marseille Université. Depuis 2013, ce master est référencé Coursus master ingénierie.

Les compétences attendues ainsi que les métiers accessibles sont clairement définis pour chaque spécialité. Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont clairement renseignées.

Pour la spécialité *HSE*, les compétences attendues sont la compréhension et l'analyse des informations hydrogéologiques, la connaissance des techniques de modélisation en hydrogéologie, la compréhension des causes et effets des contaminations dans les sols et les eaux. Les débouchés concernent l'aménagement du territoire, la gestion de la ressource, la protection des eaux, le traitement des sites et sols pollués, l'assainissement et l'environnement.

Pour la spécialité *GQPV*, les compétences se situent en phytoprotection, en amélioration des productions végétales, en conservation post récolte et transformations des produits frais. Les diplômés peuvent exercer leur activité dans des entreprises des domaines agronomique et phytosanitaire, agroalimentaire ou environnemental ou dans des structures de recherche ou des établissements d'enseignement supérieur. Les métiers possibles sont ingénieur agronome, responsable de production, responsable qualité, responsable normes environnementales, chef de projet et responsable recherche et développement.

Enfin la spécialité *PCA* permet d'acquérir des compétences dans le choix des procédés de transformation des produits en industries agroalimentaires, dans la maîtrise des techniques d'analyse des aliments, dans le management et la gestion des entreprises agroalimentaires, dans la qualité de l'environnement et la conduite de projets.

Organisation
<p>Parmi les trois spécialités du master (<i>HSE</i>, <i>GQPV</i> et <i>PCA</i>), les spécialités <i>HSE</i> et <i>GQPV</i> sont spécifiques à l'UAPV alors que la spécialité <i>PCA</i> est cohabilitée avec Aix-Marseille Université. Pour cette dernière, le parcours <i>MOA</i> a lieu à Aix-Marseille Université et le parcours <i>IPA</i> à l'UAPV.</p> <p>Le contenu des trois spécialités avec le nombre d'heures et de crédits européens ECTS (european credits transfer system) attribués est bien décrit dans le document et est cohérent avec les objectifs scientifiques et professionnels énoncés. Ainsi l'organisation est la suivante : 15 % de socle généraliste en première année de master (M1), 20 % de socle disciplinaire (en M1 et M2), 40 % et 50 % de spécialité (respectivement en M1 et M2), 20 % de sciences humaines et sociales (en M2), 10 % d'enseignement de langues (en M1) et 15 % et 10 % d'éléments de professionnalisation (respectivement en M1 et M2). Une part importante de la formation est allouée aux stages, un stage court de 8 à 16 semaines en fin de M1 et un stage long de 20 à 24 semaines en fin de M2, et à des activités de mise en situation professionnelle (représentant 20 % de l'activité globale des étudiants).</p> <p>Quelques points spécifiques peuvent être notés pour la spécialité <i>HSE</i> tels qu'un partenariat avec Danone environnement pour une école de terrain et un enseignement relatif au cadre réglementaire assuré par des intervenants extérieurs qui va être intégré sous forme d'unité d'enseignement (UE) spécifique ; et pour la spécialité <i>GQPV</i>, en deuxième année, une double compétence avec des connaissances scientifiques complétées par des enseignements de droit, gestion, marketing, réglementation.</p> <p>Enfin, un dernier point très positif est l'engagement pour les trois spécialités depuis 2013 dans une démarche qualité : elles sont par ailleurs intégrées au projet FiGuRe Coursus master ingénierie lauréat de l'appel à projet Initiatives d'excellence en formations innovantes. Il n'y a pas de données chiffrées sur les effectifs d'étudiants engagés dans le Coursus master ingénierie.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Agrosiences</i> est réalisé en étroite collaboration avec des laboratoires de recherche de l'UAPV tels que l'unité mixte de recherche (UMR) QualiSud, l'UMR Qualité et sécurité des produits d'origine végétales, l'UMR Pathologie végétale et climat, sol et environnement ; et d'Aix-Marseille Université comme l'Institut des sciences moléculaires, mais également avec les autres structures de recherche des environs telles que l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) de Montpellier, l'Institut national de recherche en sciences et technologie pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), etc. Les UMR de l'UAPV et les unités propres de l'INRA sont regroupées au sein de la structure de recherche TERSYS et adossés à l'école doctorale <i>Sciences et Agrosiences</i> de l'UAPV. Le partenariat le plus étroit a été construit avec l'INRA sous la forme d'un accord cadre.</p> <p>Le pôle de compétitivité TERRALIA et le pôle EAU soutiennent aussi ce master ; de même que la chambre d'agriculture d'Avignon et la chambre de commerce et d'industrie du Vaucluse. La richesse de la région PACA en petites et moyennes entreprises dans le domaine de l'agroalimentaire est également un atout pour ce master ; à souligner également l'existence de nombreux partenariats avec des entreprises à l'échelle nationale voire européenne telles que Danone, EDF, TOTAL, SYNGENTA, BAYER, VILMORIN, SEB, etc.</p> <p>Cette richesse du monde professionnel dans l'environnement proche de ce master est un atout pour les stages, la réalisation d'enseignements par des professionnels à hauteur de 30 % et le recrutement des jeunes diplômés.</p> <p>La cohabilitation de la spécialité <i>HSE</i> avec l'Université de la Réunion ne sera pas renouvelée à la prochaine accréditation (il n'est pas précisé pourquoi) mais remplacée par une convention de relations pédagogiques privilégiées.</p>
Equipe pédagogique
<p>Chaque spécialité est portée par un enseignant-chercheur ; ces responsables se réunissent une fois par an. Ils sont également responsables du suivi de stages des étudiants et organisent deux à trois fois par an des réunions avec les étudiants pour dresser un bilan de la formation et faire le point sur la recherche de stage. Pour chaque spécialité, il y a aussi une équipe pédagogique qui se réunit une à deux fois par an.</p> <p>A l'échelle de la mention, un conseil de perfectionnement composé de 14 personnes dont les responsables de spécialité, des intervenants professionnels (INRA, pôle de compétitivité, entreprises privées) et un ancien étudiant, a été mis en place très récemment, en 2016. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement du 15/04/16 est donné en annexe et montre que ce dernier joue parfaitement son rôle.</p> <p>Les informations sur la composition de ces équipes pédagogiques ne sont données qu'au niveau global de la mention (neuf professeurs d'université - quinze maîtres de conférences - plus d'une trentaine d'intervenants professionnels) ; il aurait été préférable d'avoir le détail pour chaque spécialité afin de permettre une évaluation plus fine. Sur toute la mention, les enseignements sont effectués à 57 % par des enseignants-chercheurs et 43 % de professionnels reconnus dans le domaine de compétences, ce qui est très cohérent pour ce type de formation.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs du M1 sont sensiblement constants pour les spécialités <i>HSE</i> (entre 16 et 19) et <i>PCA</i> (entre 15 et 22) et en baisse assez marquée pour la spécialité <i>CQPV</i> en 2013 (16 contre 30 les années précédentes). Cette baisse est clairement expliquée par la fermeture des parcours optionnels Phytoprotection et Fruits et légumes. Les effectifs sont repartis à la hausse l'année suivante (23).</p> <p>Le taux de passage du M1 au M2 est excellent pour la spécialité <i>HSE</i> (entre 75 et 100 %), légèrement moins bon mais en nette augmentation depuis 2013 pour la spécialité <i>GQPV</i> (entre 50 et 83 %), environ de 60 % pour la spécialité <i>PCA</i> sur les deux parcours.</p> <p>Le taux de réussite en M2 est excellent toutes spécialités confondues (entre 80 et 100 %).</p> <p>L'effectif moyen de la mention est de 60 étudiants diplômés/an. Il est précisé dans le dossier qu'une marge de progression est possible.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle est connu par les enquêtes à 30 mois effectuées par la Maison de l'insertion professionnelle de l'UPAV. Sur 5 promotions (de 2008 à 2012), le taux de réponse à l'enquête est de 70 %, ce qui permet d'avoir une vision correcte. 84 % des diplômés sont en activité. Seulement environ 2 % sont en poursuite d'études, probablement en doctorat mais ce n'est pas explicitement indiqué. Les 2/3 des diplômés recrutés le sont en CDI (contrat à durée indéterminée) et pour 70 % en catégorie A.</p> <p>Il est regrettable que le tableau concernant les promotions 2008 à 2012 ne différencie pas les taux relatifs à chaque spécialité. Il est noté dans le texte que, pour toutes les spécialités, le niveau d'insertion professionnelle pour le premier emploi est, pour quelques étudiants, plutôt agent de maîtrise qu'ingénieur, ce qui est assez classique et rapidement rattrapé grâce à des promotions internes aux entreprises.</p> <p>Le niveau de recrutement du premier emploi devrait être amélioré par la mise en place du Cours master ingénierie (en place depuis 2013) et qui devrait donner des résultats sur la prochaine promotion.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est importante et de qualité comme en témoigne l'implication de sept laboratoires de recherche UMR INRA ou CNRS, le partenariat également avec le CIRAD de Montpellier, la structure fédératrice de recherche TERSYS et le pôle de compétitivité TERRALIA. Cette formation est également adossée à l'école doctorale <i>Sciences et agrosociétés</i> de l'UPAV.</p> <p>L'approche <i>in situ</i> est notamment basée sur les sujets de recherche en pointe des chercheurs et enseignants-chercheurs, de même que de nombreux sujets de stages.</p> <p>L'adéquation entre la formation et la recherche ainsi que l'implication des différents acteurs sont excellentes.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est présente au cours des 2 années, avec dès le M1 une UE de 30 heures et en M2 de 30 à 60 heures dédiées à la réalisation d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et à la préparation aux entretiens d'embauche avec simulation. Une partie sera également consacrée à la gestion de projet et la création d'entreprise. A l'issue de ces UE de professionnalisation, les étudiants sont capables d'établir leur portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pour valoriser leur diplôme sur le marché du travail. La professionnalisation est également renforcée par la présence des deux stages obligatoires durant ce master, un stage par année. Par ailleurs, l'adossement des trois spécialités à des Cours master ingénierie consolide la place de la professionnalisation par la réalisation de projets professionnels supplémentaires pour les étudiants concernés.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets sont intégrés tout au long du cursus. Il faudrait mettre un peu plus en évidence le poids de ces projets dans chaque spécialité.</p> <p>La formation est construite avec deux stages obligatoires, le premier en M1, d'une durée de 8-16 semaines et le second en M2 dont le dossier ne permet pas de savoir si la durée est de 8 à 24 semaines ou de 20 à 24 semaines, ce qui est très différent. Ils font partie d'UE spécifiques. Les stages sont gérés au niveau de chaque spécialité. Les étudiants recherchent personnellement leurs stages, aidés par le réseau important de partenaires de la formation. Les étudiants ont un maître de stage au sein de l'entreprise et sont encadrés par un tuteur universitaire. Le tuteur doit contacter l'étudiant au moins une fois. Il n'est pas spécifié de visite du tuteur sur les lieux du stage.</p> <p>Les deux stages sont évalués par un mémoire et une présentation orale, ce qui représente six ECTS pour le stage de M1 et 18 ECTS pour celui de M2. Les étudiants généralement réalisent ces stages au sein des organismes/entreprises qui ont un partenariat avec l'UPAV. Il est précisé que 15 stages par an se font à l'étranger et que 4 étudiants/an sont en programme Erasmus.</p>

<p>Place de l'international</p>
<p>Les dispositifs en lien avec l'international sont nombreux : les possibilités d'effectuer un semestre à l'étranger par l'intermédiaire du service des relations internationales (SRI) de l'université ; la collaboration importante avec le Brésil sous forme d'échanges spécifiques avec plusieurs universités brésiliennes (accord-cadre signé avec les universités de Rio, de Fortaleza, de Sao Carlos et de Sao Paulo) ; un accueil d'étudiants financé par le programme SFERE (Asie ou Amérique Latine) et enfin un recrutement via Campus France (environ 5 à 10 étudiants accueillis par an pour la mention). Malgré de nombreux dispositifs permettant aux étudiants de réaliser un semestre de leur formation à l'étranger, aucune information n'est clairement chiffrée sur les mobilités sortantes. Toutefois, environ 25 % des étudiants réalisent un stage à l'étranger. Pour les mobilités entrantes, 15 à 18 % des étudiants du master sont des étrangers provenant majoritairement du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest. Pour les étudiants du CMI, un semestre à l'étranger est obligatoire au cours du cursus. Cette formation est dispensée uniquement en français excepté les UE d'anglais seulement au premier semestre pour les spécialités <i>HSE</i> et <i>GQPV</i> et sur 3 semestres pour la spécialité <i>PCA</i>. Il serait intéressant d'étendre l'anglais sur les trois semestres également dans les deux autres spécialités ou alors de proposer des enseignements dispensés en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement en M1 est évalué sur dossier par une commission de recrutement composée du responsable de la spécialité et des quatre enseignants de l'équipe pédagogique. L'origine des étudiants de M1 n'est pas indiquée. L'intégration en M2 est de droit suite à l'obtention du M1 de la mention ; pour les autres M1, un acte de candidature est à faire. Selon les spécialités, au minimum 75 % des étudiants en M1 <i>HSE</i> poursuivent en M2 ; entre 50 à 82 % selon les années pour la spécialité <i>GQPV</i> et entre 40 et 80 % selon les années pour la spécialité <i>PCA</i>. Aucune information précise n'est communiquée sur le devenir des étudiants de M1 n'intégrant pas le M2. Pour les étudiants en M1 le premier semestre étant à 80 % mutualisé entre les 3 spécialités, une réorientation à la fin du semestre 1, voire à la fin du M1, est donc possible et concerne entre 10 et 25 % des étudiants. La formation est également accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE). Les effectifs concernés sont très faibles. Il est cité deux étudiants concernés ces dernières années. L'UAPV a mis en place les dispositifs nécessaires afin d'accueillir des personnes en situation de handicap. Parmi ces dispositifs, il y a une aide à la prise de note, la mise à disposition d'ordinateurs portables facilitant la prise de notes grâce à des logiciels, des aménagements des examens, un soutien pédagogique, etc. Le dossier ne présente cependant pas de données chiffrées sur le nombre d'étudiants ayant bénéficié de cet accompagnement.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Le master est dispensé principalement en présentiel à l'UAPV, avec la mise en place de dispositifs pour les étudiants salariés (régime spécial d'étude) et en situation de handicap (aide à la prise de notes, soutien pédagogique). De plus, les dispositifs VAE et VAP (validation des acquis professionnels) gérés par le service de formation continue existent à l'UAPV et ont concerné ces dernières années 2 étudiants. Une cellule Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) a été mise en place et permet aux enseignants de mettre à disposition leur cours, voire des exercices en ligne de type question à choix multiples pour une autoévaluation. Toutefois, l'utilisation de ces outils par le corps enseignant n'est pas spécifiée. Les étudiants et les enseignants disposent aussi d'un environnement numérique de travail. Aucun dispositif numérique n'est mis en place pour la formation à distance mais ce point est en cours de réflexion au sein de l'UAPV. La formation n'est pas proposée en alternance. Compte tenu du potentiel professionnel local, il serait certainement intéressant de l'envisager.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont adoptées par la CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire) en avril avec la charte des évaluations et peuvent être redéfinies chaque année si besoin. Un point intéressant à souligner est la diversité proposée pour ces évaluations qui peuvent être classiquement des contrôles en salle mais également des projets ou travaux individuels ou en groupe. Un minimum de 2 notes par UE est réalisé. La validation se fait à 10/20 pour les UE et pour le semestre avec une compensation entre les UE. Une compensation entre 2 semestres existe aussi. La validation se fait par un jury, composé au moins de 3 enseignants-chercheurs, qui se réunit à l'issue de chaque semestre. La composition du jury est validée par le président de l'université par arrêté. Le nombre d'ECTS est de 30 par semestre et varie selon les UE et la durée du stage, de 6 ECTS pour le stage court à 18 ECTS pour le stage long. Les modalités d'évaluation des stages ne sont pas mentionnées clairement dans le document. Il manque le supplément au diplôme.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences professionnelles sont suivies tout au long de la formation grâce à deux UE consacrées à l'insertion professionnelle, 30 heures en M1 et 60 heures en M2. L'objectif est qu'à la fin de la formation les diplômés aient à disposition un PEC pour aborder sereinement le monde du travail. Il est également indiqué que l'expression des compétences des enseignements est effectuée ; toutefois, sa réalisation n'est pas explicitée. Une forte implication de l'équipe pédagogique dans l'établissement de ce suivi des compétences a été soulignée.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé par l'enquête d'insertion professionnelle conduite par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), 30 mois après l'obtention du diplôme. Sur 5 promotions (de 2008 à 2012), le taux de réponse à l'enquête est de 70 %. 84 % des diplômés sont en activité. Seulement environ 2 % sont en poursuite d'études. Les 2/3 des diplômés recrutés le sont en CDI et pour 70 % en catégorie A. Il est regrettable que le tableau ne différencie pas les taux relatifs à chaque spécialité. Les changements consécutifs à la disparition des parcours optionnels Phytoprotection et Fruits et légumes n'apparaissent pas dans ces données.</p> <p>Il y a également un autre niveau d'enquête puisqu'un questionnaire de suivi est envoyé par la formation 12 mois en moyenne après l'obtention du diplôme. Chaque spécialité possède des liens spécifiques avec ses étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la spécialité <i>GQPV</i> utilise un groupe dans le réseau social Linkelin et regroupe, une fois par an tous les anciens étudiants qui le souhaitent pour une demi-journée d'échanges sur leur expérience professionnelle, - la spécialité <i>HSE</i> réalise une enquête à 6 mois chaque année (type d'emploi, grades, salaires, cohérence entre le métier et le diplôme), - pour la spécialité <i>PCA</i>, aucun dispositif spécifique n'est indiqué. <p>Malheureusement, aucune donnée chiffrée n'est fournie sur ce niveau d'enquête. C'est regrettable. Il aurait été intéressant d'avoir les résultats sur les dernières promotions.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement a été récemment mis en place et se compose de douze personnes incluant les enseignants-chercheurs responsable du master, des chercheurs de l'INRA ou autres instituts et des industriels. Il se réunit au moins une fois par an dans l'objectif d'échanger notamment sur les compétences à acquérir par les diplômés en lien avec les débouchés du master. Il pourrait être complété par une représentation étudiante.</p> <p>Des évaluations des enseignements ont lieu par les étudiants par un sondage anonyme qui est effectué par le responsable du parcours après les examens. Les conclusions de cette évaluation sont ensuite transmises à chaque enseignant afin d'améliorer la formation. Pour la spécialité <i>PCA</i> parcours <i>MQA</i>, cette évaluation est gérée par l'OVE. L'automatisation de cette procédure d'autoévaluation par l'OVE à l'ensemble des spécialités devrait être conduite. Dans le document, il n'est pas donné d'information concernant la procédure d'autoévaluation.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Excellent positionnement du master dans l'environnement régional aussi bien du point de vue recherche que du point de vue industriel.
- Organisation claire et cohérente de la formation.
- Très bonne organisation de l'équipe pédagogique (réunions fréquentes).
- Place de la professionnalisation bien présente dans la formation et la réalisation d'un portefeuille de compétences à la fin du master.
- Existence du Coursus master ingénierie.

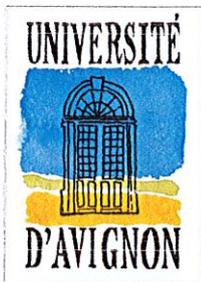
Points faibles :

- Absence des modalités de contrôles des connaissances dans le dossier qui ne permet pas de qualifier les dispositifs d'évaluation des étudiants.
- Absence de supplément au diplôme.
- Faible taux de poursuite en doctorat.
- Faible mobilité sortante.

Avis global et recommandations :

Ce master *Agrosciences* est bien implanté dans la région PACA et son environnement socio-économique. Un Cursus master ingénierie est un gage de qualité de ce master et devrait permettre une ouverture à l'international qui est assez faible. L'insertion des diplômés est bonne et en lien avec les objectifs de la formation. Quelques points restent à améliorer comme la place du numérique, le suivi des diplômés par spécialité ou encore la formation à distance. Le pilotage du master pourrait encore être amélioré en termes d'évaluation des étudiants. De plus, une réflexion sur l'éventualité de l'ouverture de cette formation à l'alternance pourrait être menée.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

V/Réf. : DEF-MA180013989 Master « Agrosociences »

N/Réf. : PhP/JD – 2017-115

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du master « Agrosociences »,
établi par l'HCERES.**

L'équipe pédagogique du master « Agrosociences » a pris connaissance avec un vif intérêt du rapport d'évaluation. Elle souhaiterait formuler quelques éléments de réponse ci-après :

Plusieurs points et suggestions ont été relevés dans le rapport sur les modalités de contrôle des connaissances, l'absence de supplément au diplôme et l'enseignement de l'anglais. Actuellement, les modalités de contrôle des connaissances sont distribuées chaque début d'année aux étudiants ainsi que les règlements d'examens. L'établissement des liens entre champ de compétences et unité d'enseignement est en cours et devrait permettre rapidement la rédaction du supplément au diplôme. Enfin, des enseignements de l'anglais ou en anglais seront introduits aux trois premiers semestres. En ce qui concerne la poursuite d'études, l'environnement recherche est qualifié d'exceptionnel et il permet à 10% des étudiants de poursuivre en doctorat dans d'excellentes conditions, ce qui semble être une proportion conforme à l'équilibre entre une bonne insertion professionnelle et un adossement recherche dynamique.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville
74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

Une réflexion sur l'alternance est actuellement en cours à Avignon. La création d'une nouvelle spécialité 'Ingénierie des Fruits et Légumes' en partenariat avec le Ctifl à destination des contrats de professionnalisation devrait ouvrir en septembre 2018. A Marseille, le M2 MQA projette, en partenariat avec le CFA Epure et la FRIAA, l'ouverture de la formation aux contrats de professionnalisation dès la rentrée 2017-2018.



Philippe ELLERKAMP